

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VOUVRAY SUR HUISNE
LEMARDI 09 JANVIER 2024 à 20h30**

ORDRE 1 - OBJET DE LA DELIBERATION 2024-001 : Recensement 2024 - Création d'un poste d'agent recenseur

Mme COMBE Dominique, 1^{ère} Adjointe au Maire a quitté la séance et n'a pas participé au vote car elle est concerné car L'agent recenseur est son compagnon.

Le recensement de la population de la commune de Vouvray sur Huisne aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Il est donc nécessaire de créer un poste d'agent recenseur pour effectuer toutes les opérations de recensement.

La séance est présidée par M. Roger LEBRETON 2^{ème} Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de créer un poste d'agent recenseur pour la période du 18 janvier au 17 février 2024.
- fixe la rémunération de l'agent recenseur qui va effectuer les opérations de collecte comme suit :
 - ± versement d'une indemnité forfaitaire basée selon la dotation forfaitaire de l'INSEE, soit 252 € brut,
 - ± versement d'une indemnité kilométrique pour utilisation du véhicule personnel : forfait de 120.00 €.
- dit que cette dépense sera inscrite au budget 2024.

Et vote avec voix pour 8, voix contre 0 ; abstention 0. **Approuvée.**

ORDRE 2 - OBJET DE LA DELIBERATION 2024-002 : VALIDATION DU DEVIS POUR LE BALAYAGE ET ASPIRATION DES CANIVEAUX DE LA COMMUNE ANNEE 2024.

Mme COMBE Dominique, 1^{ère} Adjointe au Maire informe les membres du Conseil municipal concernant le devis de l'entreprise SARL LEDRU TRAVAUX ROUTIERS pour les travaux de balayage et aspiration des caniveaux de la commune année 2024 (un passage trimestriel) pour un montant de 787.30 € TTC, elle propose de valider ce devis. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide le devis de l'entreprise SARL LEDRU TRAVAUX ROUTIERS pour les travaux de balayage et aspiration des caniveaux de la commune année 2024 (un passage trimestriel) pour un montant de 787.30 € TTC, autorise M. Le Maire à signer ce devis et vote avec : voix pour 9 ; voix contre 0 ; abstentions 0/ **Approuvée.**

ORDRE 3 - OBJET DE LA DELIBERATION 2024-003 : PROPOSITION DE 1 DEVIS DE L'ETS CAMILLE CORDIER POUR LES TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE ANNEE 2024.

Mme COMBE Dominique, 1^{ère} Adjointe au Maire informe les membres du Conseil municipal concernant la proposition de 3 devis DE L'ETS CAMILLE CORDIER pour les travaux :

- de débroussaillage complet sur la VC 405 et la VC du bourg jusqu'au panneau Vouvray sur Huisne pour l'année 2024 d'un montant de 636.00 € TTC.
- De fauchage avec dégagement des virages voie communale 405, chemin rural du poirier, VC du bourg jusqu'au panneau Vouvray sur Huisne, voie du lotissement pour l'année 2024 d'un montant de 492.00 € TTC.
- D'élagage au lamier sur la voie du lotissement et débroussaillage des talus pour l'année 2024 d'un montant de 552.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valide les 3 devis DE L'ETS CAMILLE CORDIER pour les travaux :

- de débroussaillage complet sur la VC 405 et la VC du bourg jusqu'au panneau Vouvray sur Huisne pour l'année 2024 d'un montant de 636.00 € TTC.
- De fauchage avec dégagement des virages voie communale 405, chemin rural du poirier, VC du bourg jusqu'au panneau Vouvray sur Huisne, voie du lotissement pour l'année 2024 d'un montant de 492.00 € TTC.
- D'élagage au lamier sur la voie du lotissement et débroussaillage des talus pour l'année 2024 d'un montant de 552.00 € TTC.
- **Autorise Mr Le Maire a signé ces 3 devis.**

et vote avec : voix pour 9 ; voix contre 0 ; abstentions 0. / **Approuvée.**

Mme Dominique COMBE, 1^{ère} Adjointe au Maire.

